



REPUBLIQUE FRANCAISE

# Commune de CHAUMONTEL

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. 48 de la loi du 5 avril 1884)



-----  
En séance ordinaire :

**MARDI 17 JANVIER 2017  
A 20 H 00  
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**

### ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 28 novembre 2016
  - Lecture des décisions du Maire prises dans le cadre de sa délégation depuis le 28 novembre 2016
1. OUVERTURE DE CREDITS EN SECTION D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017 – *Rapporteur : Evelyne POIGNON*
  2. AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE COORDINATION POLICE MUNICIPALE/GENDARMERIE POUR L'EQUIPEMENT DE LA POLICE MUNICIPALE ET L'AUTORISATION D'ARMEMENTS – *Rapporteur : Christophe VIGIER*
  1. REFUS DU TRANSFERT DE COMPETENCE DE LA COMMUNE DE CHAUMONTEL A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CARNELLE PAYS DE FRANCE EN MATIERE DE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU), DE DOCUMENTS D'URBANISME EN TENANT LIEU OU DE CARTE COMMUNALE – *Rapporteur : Georges SCHMITT*
  2. PARC NATUREL REGIONAL OISE – PAYS DE FRANCE -APPROBATION DE LA MODIFICATION DES STATUTS ARTICLE 6 – SIEGE SOCIAL – *Rapporteur : Betty HUYLEBROECK*

Fait à CHAUMONTEL, le 13 janvier 2017  
Le Maire, Sylvain SARAGOSA